



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

Convoqué le vendredi 21 septembre 2018

COMMUNE DE GARDANNE

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE
L'EAU - EXERCICE 2018**

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	Procuration
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	
PARDO Bernard	Procuration
KADRI Zahia	Procuration
PARLANI René	Absent
BARBE Françoise	Procuration
TOUAT Didier	
SEMENZIN Véronique	Procuration jusqu'à la question n° 08
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	Procuration
BUSCA-VOLLAIRE Céline	Procuration
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	Procuration jusqu'à la question n° 07
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice	
MARTINEZ Karine	Procuration
RIGAUD Hervé	
AMIC Bruno	
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	Procuration
BLANGERO Maryse	Absente
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers : 35

Présents à la séance : 22 jusqu'à la question n° 07, puis 23 jusqu'à la question n° 08,
puis 24 à partir de la question n° 09

Nombre de pouvoirs : 10 jusqu'à la question n° 07, puis 09 jusqu'à la question n° 08,
puis 08 à partir de la question n° 09

Absents à la séance : 03

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Vu la délibération en date 5 Avril 2018 approuvant le budget primitif annexe du service de l'Eau 2018,

Considérant la nécessité d'ajuster certains chapitres en sections d'investissement et de fonctionnement,

Il est proposé d'apporter les modifications présentées sur le tableau annexe, au budget annexe du service de l'Eau 2018.

Les mouvements de la présente décision modificative comprennent :

- en fonctionnement – dépenses :

- une réaffectation de crédits en moins-values :

- . de - 31 684,77 € HT du chapitre 011
- . de - 27 000,00 € HT du chapitre 012
- . de - 282 975,00 € HT du chapitre 014
- . de - 27 000,00 € HT du chapitre 067

Au bénéfice des chapitres suivants en plus-values :

- . de + 273 667,79 € HT du chapitre 011
- . de + 344 426,68 € HT du chapitre 065

- en fonctionnement – recettes :

- une réaffectation de crédits en moins-values :

- . de - 57 088,76 € HT du chapitre 70

Au bénéfice du chapitre suivant en plus-values :

- . de + 306 523,26 € HT du chapitre 70

L'ensemble de ces mouvements en dépenses et recettes s'équilibre sur la section de fonctionnement.

- en investissement – dépenses :

- une réaffectation de crédits en moins-values :

- . de - 130 000 € HT du chapitre 4581003
- . de - 95 000 € HT du chapitre 4581012

Au bénéfice des chapitres suivants en plus-values :

- . de + 85 000 € HT du chapitre 4581004
- . de + 80 000 € HT du chapitre 4581008
- . de + 60 000 € HT du chapitre 4581009

- en investissement – recettes :
- une réaffectation de crédits en moins-values :
- . de - 130 000 € HT du chapitre 4582003
- . de - 95 000 € HT du chapitre 4582012

Au bénéfice des chapitres suivants en plus-values :

- . de + 85 000 € HT du chapitre 4582004
- . de + 80 000 € HT du chapitre 4582008
- . de + 60 000 € HT du chapitre 4582009

L'ensemble de ces mouvements en dépenses et recettes s'équilibre sur la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, **Pour** : 26 Majorité Municipale - **Abstentions** : M. Garella (02)/Mme Apothéloz (02)/M. Amic/M. Rigaud, l'adopte et le convertit en délibération,

DÉCIDE :

ARTICLE UNIQUE : D'émettre un avis favorable sur les modifications du budget annexe du service de l'Eau 2018 proposées par Monsieur Le Maire et annexées à la présente délibération.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI
SIGNE



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : 17 OCT. 2018

AFFICHÉE LE : 17 OCT. 2018

ACCUSÉ RÉCEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 17 OCT. 2018